

AVIS N° 183-2022 / DC/BR / DG

TPBF 6,50% 2020-2028

Paiement des intérêts semestriels et Remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le 20 septembre 2022, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50% 2020-2028 » pour un montant global net d'impôt de 16 216 620 000 FCFA (seize milliards deux cent seize millions six cent vingt mille FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : CORIS BOURSE 01 BP 6585 Ouagadougou 01 Burkina Faso; Tél: +226 25 33 14 85 ; Fax: +226 25 33 14 83 ; Email : corisbourse@coris-bourse.com.

Fait à Abidjan, le 06 septembre 2022

Le Directeur Général


LE DIRECTEUR GENERAL
Dépositaire Central DC / BR * Banque de Règlement
Afrique de l'Ouest UEMOA